



SARL. Capital de 50 000 € - 443 638 453 RCS Tarbes
 Carte Professionnelle N° CP 0201 2018 - 040 008 909
 délivrée le 08/09/2018 par la CC de Tarbes et des Hautes Pyrénées
TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES & BIENS EN COMMERCE
 16 Avenue de la Marine - 31 000 TARBES - FRANCE
 Garantie Financière 1110 00043 - 1208 Insurance (Europe) LIMITED
 Cour D'Alsace - Tour A - 100 Impasse du Général de Gaulle - 31000 LA DEFENSE CEDEX

Représenté par l'agent commercial indépendant

M. Daniel FOURCADE

Tél. : 05.62.34.54.54

Immeuble 16N de Tarbes

Site : 443 638 453

Inscription au registre
des Mandats N°AF23746

MANDAT DE VENTE AVEC EXCLUSIVITE (avec faculté de rétractation)

Entre les soussignés /
 - LARRIEU Monique
 - LARRIEU Mailo-Angé épouse Delpeuch
 - LARRIEU Jérémy-Marc
 - LARRIEU Jean-Christophe

Agissant conjointement et solidairement en QUALITE DE SEULS PROPRIETAIRES pour le compte de l'indivision LARRIEU, intervenant aux présentes sous la dénomination « LE MANDANT », vous mandations par la présente afin de rechercher un acquéreur et faire toutes les démarches en vue de vendre les biens et droits ci-dessous désignés, nous engageant à produire toutes justifications de propriété : notamment à titre de renseignements, N° de la copie de la loi n° 72-1233 du 28 décembre 1972 relative aux ventes de biens immobiliers et aux hypothèques (art. 2108 du Code de Commerce).

Maison située 13 rue de la Bascule 31500 Villeneuve-de-Rivière
 Maison cadastrée AK 98 d'une contenance totale de 1 276 m²

Dont deux sections devenus propriétés par acte chez Maître Beaumont...

Séquestre :

En la qualité et reconnaissance de l'art. 1242, avec révisions, voir articles 1241 et 1242 du Code de Commerce, 1774 et L. 972 de CCID.

En vue de garantir la bonne exécution des présentes et de leur suite, les fonds en valeurs qu'il est usage de faire verser par l'acquéreur, seront détenu par le notaire, Maître Beaumont, à Saint-Gaudens.

CLAUSE PENALE : En cas de non respect des obligations énoncées dans ce mandat, en cas de vente à un acquéreur ayant été informé ou présenté, directement ou indirectement, de la vente du bien par le MANDATAIRE, le MANDANT s'engage à verser au MANDATAIRE en vertu des articles 1142 et 1152 du Code Civil, une indemnité compensatrice forfaitaire égale à la rémunération prévue dans ce mandat.

Clause particulière :

Signature client :

Prix : Le prix demandé par le mandant, vendeur des biens et droits ci-dessus désignés, est au seul accord ultérieur, payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, tant à l'aide de prêts que de fonds propres de l'acquéreur, de (Chiffres) : 123 000 €,

(Lettres) : Cent-trente-trois mille euros.

Dont le Prix net propriétaire(s) : 120 000 €

Honoraires : nos honoraires fixés à 10% TTC, calculés sur le prix de vente, (prêts inclus), seront à la charge du vendeur, exigibles et payés comptant par le vendeur le jour où l'opération sera effectivement conclue et constatée par un acte écrit, signé par les deux parties, conformément à l'article 74 du décret N°72-678 du 20 juillet 1972, constatant accord du vendeur et de l'acquéreur, quel que soit le mode de financement (fonds propres acquéreur, prêt bancaire, prêt scolaire, rachat de parts, ...).

es Honoraires d'Agence (TVA incluse) seront de (chiffres) : 13 000 €, (Lettres) : Treize mille euros.

Plus-Values et T.V.A. : les parties reconnaissent avoir été informées des dispositions fiscales concernant les plus-values et déclarent agir en toute connaissance de cause. Si la vente est assujettie à la T.V.A., le prix ci-dessus stipulé s'entend T.V.A. incluse.

